



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/338
S/18062

14 mai 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante et unième session
Point 78 de la liste préliminaire*
COOPERATION INTERNATIONALE
EN VUE D'EVITER DE NOUVEAUX
COURANTS DE REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE
Quarante et unième année

Lettre datée du 14 mai 1986, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de
l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de transmettre ci-joint le texte d'un rapport de l'IRNA reçu de Bakhteran, concernant l'expulsion d'Iraq d'un groupe de ressortissants de ce pays, qui sont arrivés dans la région frontalière de l'Iran.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 78 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAIE-KHORASSANI

* A/41/50/Rev.1 et Corr.1.

ANNEXE

Rapport de l'IRNA daté du 12 mai 1986

DES RESSORTISSANTS IRAQUIENS EXPULSES ARRIVENT DANS LA REGION FRONTALIERE

Environ 200 Musulmans iraquiens ont été expulsés lundi par le gouvernement de Bagdad à travers la frontière occidentale du pays; les autorités iraniennes ont ouvert un centre où leur prise en charge a commencé.

Abandonnés dans la région montagneuse de la province iraquienne de Sulaimaniy-eh, les individus expulsés ont dû parcourir 12 kilomètres sur des sentiers escarpés avant de déboucher en territoire iranien.

